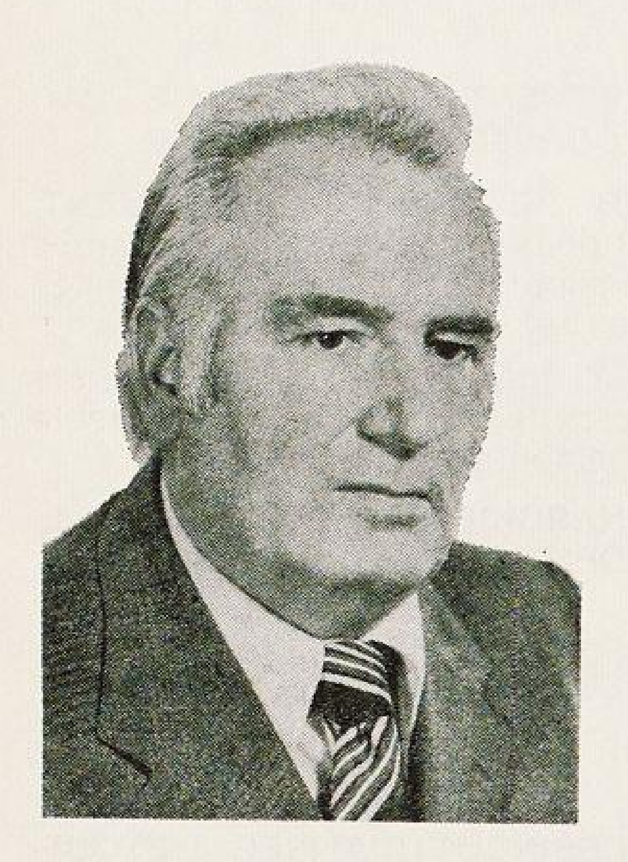
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

Circonscription de Montauban



Henri NICOL

Inspecteur Central du Trésor

Licencié en Droit, Maîtrise de Droit Privé

CANDIDATURE UNIQUE DES CHEFS DE FAMILLE POUR UNE VERITABLE JUSTICE DANS UNE DEMOCRATIE AUTHENTIQUE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Seule, ma candidature libre, s'inscrit dans le droit fil de l'esprit « Républicain » et de nos principes fondamentaux constitutionnels. Je m'adresse à vous, avec la conviction de l'homme libre qui souhaite comme vous, faire concrétiser dans l'intérêt du corps social tout entier, toutes nos déclarations formelles et abstraites ; ce qui implique, les priorités suivantes :

Sur le plan social

UNE POLITIQUE DE VERITE ET DE SOLIDARITE, DOIT PERMETTRE D'HARMONISER LA VIE SOCIALE POUR TOUTES ET POUR TOUS, DANS TOUS LES DOMAINES, CETTE POLITIQUE PASSE :

- **PAR L'ABOLITION DE LA CORVÉE EXTERIEURE DE TOUTES LES EPOUSES,** ce qui entraînera :

  La suppression du proxénétisme social — L'affranchissement réel de la femme — L'émancipation familiale, par une meilleure éducation et protection de l'enfance — La suppression de tous les travaux pénibles, dangereux, immoraux ou farcesques imposés aux femmes seules — Enfin, **LA RESORPTION COMPLETE ET DEFINITIVE DU CHOMAGE.**
- **PAR LA RESERVATION DES EMPLOIS FEMININS AUX FEMMES CHEFS DE FAMILLE.**
- **PAR LA CREATION D'UNE ALLOCATION POUR LA « FEMME AU FOYER » EGALE A 50 % DU SMIG.**
- **PAR LE RELEVEMENT DU SMIG A 2 200 FRANCS, dès le 1er avril 1978.**
- **PAR LE REDRESSEMENT ET L'HARMONISATION DE L'ECHELLE DES VALEURS,** à tous les niveaux et notamment, dans la fonction publique ; où, la notion de service public, doit se substituer à celle de servilité.
- **PAR LA DEMOCRATISATION DE L'ARMÉE, IL FAUT DONC INVERSER LES DISPOSITIONS DE LA REFORME DE 1975, EN REDUISANT LA HIERARCHIE.** Il faut supprimer les grades d'adjudant-chef et de major, assurer une péréquation complète entre les actifs d'une part, les veuves et les retraités anciens combattants (pour la plupart) d'autre part. La Loi de 1975 a bafoué les droits légitimes de tous les anciens combattants retraités. Il faut rétablir pour eux, l'échelon après 15 ans de service.

POUR FINANCER CES MESURES DANS UNE COMPLETE STABILITE, IL FAUT IMPERATIVEMENT INSTITUER LA LOI DU MAXIMUM POUR TOUS LES FRANÇAIS :

— EN LIMITANT LE SALAIRE MAXIMUM A 11 000 FRANCS PAR MOIS.

— EN LIMITANT LES CACHETS ARTISTIQUES ET SPORTIFS, SUR LA BASE DE CE SALAIRE MAXIMUM.

— EN SUPPRIMANT TOUTES LES INDEMNITES, REMISES ET SUBVENTIONS ABUSIVES.

— EN SUPPRIMANT TOUTES LES DEDUCTIONS FISCALES SUPPLEMENTAIRES DES PRIVILEGIES.

— EN LIMITANT L'ETENDUE DES PROPRIETES AGRICOLES (privées) A CENT HECTARES, pour les meilleures terres.

— EN SUPPRIMANT TOUS LES CUMULS CONCOMITANTS : administrateurs, journalistes, animateurs, députés, etc.

— EN DEPLAFONNANT TOUS LES SALAIRES ET EN CREANT UN REGIME DE SECURITE SOCIALE VERITABLEMENT UNIQUE, TOUT EN LIMITANT LES DEPENSES ABUSIVES DE CET ORGANISME.

Enfin, une politique démographique intelligente passe nécessairement ; par le retour de l'épouse au foyer, par une meilleure éducation civique de notre jeunesse, par la condamnation de l'urbanisation sauvage et de la spéculation foncière.

Sur le plan politique

Nous devons désintoxiquer les mœurs et les mentalités, stopper la décadence de l'esprit « REPUBLICAIN » ; il faut donc :

- **BRISER TOUTES LES OLIGARCHIES,** par une réelle émancipation politique des masses.
- **SUPPRIMER TOUTES LES RENTES DE SITUATION, TOUS LES PRIVILEGES ET MONOPOLES PROFESSIONNELS :** patrimonialité des offices et monopoles de clientèle.
- **SUPPRIMER LE SENAT,** cet aréopage inutile est incompatible avec toutes nos institutions démocratiques ; il est le symbole de la puissance oligarchique de nos « REPUBLIQUES ».
- **APPLIQUER LE DROIT,** conformément à la lettre et à l'esprit des lois de la « REPUBLIQUE » ; la justice doit être la même pour tous, elle doit être effectivement gratuite, rapide, publique et équitable pour toutes et pour tous. La justice doit être à la fois moralisatrice et protectrice, elle ne doit plus encourager par ses décisions : l'abus de confiance, la délinquance, et le banditisme. Elle ne doit plus garantir les privilèges aux uns et la pauvreté aux autres !
- **LE DROIT CONSTITUTIONNEL DOIT ETRE APPLIQUE,** sur le plan interne comme sur le plan externe. Il faut faire valoir le DROIT INTERNATIONAL PUBLIC, pour défendre nos concitoyens illégalement dépossédés de leurs biens. Le contribuable ne doit pas payer le laxisme des gouvernants !
- **RESORBER DEFINITIVEMENT LE CHOMAGE PAR L'ABOLITION DE LA CORVÉE FEMININE.**
- **UTILISER LE PRODUIT DE L'IMPOT LEGALEMENT,** c'est-à-dire uniquement pour la couverture des charges publiques ; il faut donc supprimer toutes les indemnités et subventions abusives, et notamment :

  ABROGER LA LOI DU 11 MARS 1957, sur la propriété littéraire et artistique ; cette loi organise un véritable racket au profit de chanteurs de pacotille.
- **IL FAUT QUE LA MONARCHIE REPUBLICAINE,** cède la place à une réelle DEMOCRATIE SOCIALE.

Sur le plan économique

La productivité doit nécessairement être améliorée, par une meilleure combinaison des facteurs de production : **CAPITAL - TRAVAIL.**

Pour assainir l'économie nationale et assurer l'avenir de nos enfants, il faut supprimer tous les emplois en surnombre, à tous les niveaux et dans tous les secteurs ; **PAR LE RETOUR MASSIF ET PROGRESSIF DES CINQ MILLIONS D'EPOUSES (SUR HUIT MILLIONS DE FEMMES ACTIVES) DANS LEUR FOYER,** c'est-à-dire dans leur milieu naturel. Il faut également :

SUPPRIMER TOUTES LES TAXES PARASITAIRES, SUPPRIMER LA T.V.A. SUR LA MAIN-D'ŒUVRE, transférer cette dernière taxe au profit de la masse salariale.

NATIONALISER UNIQUEMENT LES MONOPOLES SPECULATIFS ET PARASITAIRES, comme les compagnies d'assurances et les eaux minérales.

REDRESSER SERIEUSEMENT TOUS LES PRIX AGRICOLES, ceux qui produisent nos matières premières, ne doivent pas être les assistés des figurants ou des improductifs. Encourager, soutenir, développer l'initiative privée, et les responsabilités, en réhabilitant le profit légitime.

Développer l'esprit capitaliste par l'actionnariat populaire, il faut donc réformer sérieusement la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés anonymes ; cette loi permet aux dirigeants de sociétés capitalistes de gagner des dizaines de millions d'anciens francs par mois, sur le dos des actionnaires et des investisseurs publics (des petits actionnaires), c'est-à-dire au détriment de la collectivité nationale.

IL FAUT DONC ASSAINIR LE SYSTEME CAPITALISTE, SANS L'ABOLIR.

IL FAUT RAPIDEMENT DESINDUSTRIALISER L'ETOUFFOIR DE LA FRANCE : « PARIS ET SA REGION », LE TARN-ET-GARONNE, DOIT AVOIR SA PART, comme du reste tous les autres départements.

LA DECONCENTRATION INDUSTRIELLE DE LA FRANCE, DOIT PRECEDER LA DECENTRALISATION POLITIQUE. Enfin, le commerce extérieur ne doit plus profiter à des trafiquants, il doit être basé sur le principe de : **LA COMPLEMENTARITE DES ECHANGES.**

EN CONCLUSION, quoi de plus naturel dans le cadre d'une nouvelle organisation sociale que de dire dans l'intérêt général, toute la vérité sans agressivité, en proposant : **l'abolition des superprivilèges, l'application du Droit, la protection et l'épanouissement de la femme et de l'enfance, l'égalité absolue des Droits à tous les niveaux et pour toutes les générations, l'assainissement de l'économie nationale, LA PROMOTION ET LA DEFENSE DU CHEF DE FAMILLE DES DEUX SEXES.**

Voilà donc l'essentiel d'un programme sérieux et cohérent, ni conservateur, ni révolutionnaire ; un programme pragmatique, éclectique et fraternel. Un programme national, juste et sincère qui doit s'inscrire dans le cadre de toute majorité humaniste et dynamique ; c'est votre programme, celui du Tarn-et-Garonne, celui de la FRANCE, celui que les gens de bon sens et de bonne volonté souhaitent et attendent. Je prends la responsabilité de vous le proposer, je vous laisse l'honneur de l'approuver.

CITOYENNES, CITOYENS, DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS, UNISSEZ-VOUS !

EN VOTANT LIBREMENT ET MASSIVEMENT POUR LA CANDIDATURE LIBRE ET UNIQUE DES CHEFS DE FAMILLE, VOUS VOTEREZ POUR LA DÉFENSE DE L'ESPRIT RÉPUBLICAIN, POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET POUR LA VÉRITÉ ; VOUS VOTEREZ POUR LA DIGNITÉ ET LA RECONSTRUCTION DU FOYER FAMILIAL, LA PROTECTION, L'AVENIR DE VOS ENFANTS ET LA SÉCURITÉ DE VOS PARENTS.

MADAME. MADEMOISELLE, MONSIEUR,

LA SAGESSE, LE COURAGE, LA TEMPÉRANCE, LA JUSTICE, SONT VOS VERTUS !

VOTEZ DONC EN ASSUMANT VOS RESPONSABILITÉS, POUR LA SEULE CANDIDATURE LIBRE ET UNIQUE DES CHEFS DE FAMILLE.

Henri NICOL,

Inspecteur Central du Trésor
Licencié en Droit, Maîtrise de Droit Privé
49 ans, marié, trois enfants

Guy FONTAN,

REMPLAÇANT EVENTUEL :
Agriculteur
54 ans, marié, deux enfants

IMP. LORMAND, 62 Av. Gambetta - MONTAUBAN